

**RÈGLEMENT NUMÉRO 3 DÉCRÉTANT LA TARIFICATION
DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS
DISPENSÉS PAR LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE**

(Refonte administrative du règlement numéro 3 et de ses amendements, les règlements numéros 64, 115, 154, 188, 227, 251, 268, 302, 330, 366, 390, 421, 450, 473, 489, 497, 504, 509 et 525)

CONSIDÉRANT que les dispositions des articles 244.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c. F-2.1) permettent à toute municipalité de financer tout ou partie de ses biens, services ou activités au moyen d'un mode de tarification;

CONSIDÉRANT que dans l'intérêt de la Ville de Saint-Hyacinthe et de ses citoyens, il apparaît à propos de fixer un tarif en fonction des bénéfices reçus en imputant directement aux usagers les coûts ou une partie des coûts qu'ils engendrent;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion a été régulièrement donné lors d'une séance antérieure tenue par le Conseil le 14 janvier 2002;

EN CONSÉQUENCE, le Conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 - DÉFINITIONS

Pour l'interprétation du présent règlement à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots ou expressions qui suivent ont la signification qui leur est attribuée dans le présent article.

Alarme non fondée :	Alarme déclenchée sans nécessité en raison d'une installation inappropriée d'un système d'alarme-incendie, d'un défaut de son fonctionnement, d'une négligence de son entretien, d'une manipulation inadéquate ou de toute autre négligence susceptible d'interférer avec son fonctionnement. (Règlement numéro 366 adopté le 17 janvier 2011)
Année :	Période s'étalant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre d'une année.
Coût direct :	Coût total des travaux réalisés ou des services rendus, ce qui inclut les frais de main-d'œuvre, d'outillage, de matériel et de matériaux requis ou récupérés.
Dépôt :	Somme d'argent remise à la municipalité en garantie du paiement total ou partiel d'un bien, d'un service ou d'une activité organisée par la Ville.
Main-d'œuvre :	Frais encourus pour la prestation de services par un entrepreneur ou par un employé de la Ville; dans ce dernier cas, les frais sont établis suivant les salaires applicables en vertu de la convention collective ou de la politique de rémunération en vigueur, additionnés de la moyenne du coût des bénéfices marginaux pour le groupe d'employés visés. (Règlement numéro 330 adopté le 18 janvier 2010)
Organisme accrédité :	Organisme accrédité par résolution du Conseil municipal de la Ville.

**Responsable d'un système
d'alarme-incendie :**

Le propriétaire de l'immeuble ou de la fraction d'un immeuble détenu en copropriété divise auquel est lié le système d'alarme-incendie, et dans le cas où l'intervention du service de Sécurité incendie ne peut être associée à aucune unité en particulier le syndicat des copropriétaires de l'immeuble détenu en copropriété.

**Système
d'alarme-incendie :**

Combinaison de dispositifs conçus pour avertir les occupants d'un bâtiment d'une urgence reliée à un incendie ou à un début d'incendie. Est également considéré comme un système d'alarme-incendie, tout système de sécurité ayant au moins une composante de détection d'incendie. (Règlement numéro 366 adopté le 17 janvier 2011)

Ville :

La Ville de Saint-Hyacinthe

ARTICLE 2 - TARIF

Un tarif, auquel s'ajoutent les taxes applicables lorsque celui-ci est marqué d'un astérisque, est imposé et prélevé pour l'utilisation des biens ou services mentionnés ou pour le bénéfice retiré des activités énumérées ci-après au montant indiqué en dollars ou en pourcentage, en regard de chacun, tel que prévu au document intitulé « Tarification de certains biens, services ou activités » joint au présent règlement pour en faire partie intégrante comme "Annexe I".

Les organismes reconnus par la Ville et accrédités par le service des Loisirs sont exemptés du paiement des frais d'administration, lorsque ceux-ci sont applicables en vertu de l'annexe "I". (Règlement numéro 188 adopté le 19 décembre 2005)

Les organismes sans but lucratif sont exemptés du paiement des tarifs pour les permis émis par le service de l'Urbanisme prévus à l'annexe "I". (Règlement numéro 268 adopté le 21 janvier 2008)

(Règlement numéro 473 adopté le 15 décembre 2014) (Règlement numéro 525 adopté le 19 décembre 2016)

ARTICLE 3 - MODE DE TARIFICATION

Les biens, services ou activités énumérés à l'annexe I sont financés en tout ou en partie au moyen du tarif prévu à ladite annexe.

Est notamment tarifée selon la catégorie de risques associée au bâtiment protégé telle que décrite à l'annexe "III" jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, toute alarme non fondée provenant d'un système d'alarme-incendie au-delà d'une deuxième telle alarme non fondée au cours d'une période consécutive de 12 mois. Le responsable du système d'alarme-incendie est tenu au paiement de ce tarif lié au déplacement du service de Sécurité incendie en conséquence d'une alarme non fondée. (Règlement numéro 366 adopté le 17 janvier 2011) (Règlement numéro 473 adopté le 15 décembre 2014)

ARTICLE 3.1 - PRÉSÉANCE

En cas de disparité avec des tarifs qui pourraient être prévus dans d'autres règlements municipaux, les tarifs apparaissant à l'annexe "I" ont préséance sur tout autre tarif. (Règlement numéro 268 adopté le 21 janvier 2008)

ARTICLE 4 - DISPOSITIONS REMPLACÉES

Le présent règlement remplace le règlement numéro 1679 de l'ancienne Ville de Saint-Hyacinthe, le règlement numéro 523 de l'ancienne Ville de Sainte-Rosalie et il a préséance sur toute autre disposition antérieure d'un règlement ou d'une résolution adoptée par les anciennes Villes de Saint-Hyacinthe et de Sainte-Rosalie et par les anciennes Paroisses de Saint-Thomas-d'Aquin, de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, de Sainte-Rosalie et de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, prévoyant un tarif pour l'utilisation d'un bien, d'un service ou pour le bénéfice d'une activité visée à l'article 2.

ARTICLE 5 - ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Fait et passé en la Ville de Saint-Hyacinthe, le 21 janvier 2002.

Le Maire,

Claude Bernier

La Greffière,

Hélène Beauchesne

NOTE : La présente version constitue une refonte administrative qui n'a pas de valeur juridique officielle. Certaines erreurs typographiques évidentes ont pu être corrigées.

**Les Services juridiques
21-12-2016**

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
1	COMMUNICATIONS	Divers	Carte de la Ville - (+ de 25 cartes = 1,50 \$ l'unité)	1,74 \$		X	0,09 \$	0,17 \$	2,00 \$		
2	COMMUNICATIONS	Drapeau	Drapeau Canada 36" x 72"	52,03 \$		X	2,60 \$	5,19 \$	59,80 \$		
3	COMMUNICATIONS	Drapeau	Drapeau Canada 54" x 108"	74,94 \$		X	3,75 \$	7,48 \$	86,20 \$		
4	COMMUNICATIONS	Drapeau	Drapeau logo/Ville 36" x 72"	106,09 \$		X	5,30 \$	10,58 \$	122,00 \$		
5	COMMUNICATIONS	Drapeau	Drapeau logo/Ville 54" x 108"	208,12 \$		X	10,41 \$	20,76 \$	239,30 \$		
6	COMMUNICATIONS	Drapeau	Drapeau Québec 36" x 72"	52,03 \$		X	2,60 \$	5,19 \$	59,80 \$		
7	COMMUNICATIONS	Drapeau	Drapeau Québec 54" x 108"	72,84 \$		X	3,64 \$	7,27 \$	83,75 \$		
8	COMMUNICATIONS	Épinglettes	Épinglettes - Logo femme	1,81 \$		X	0,09 \$	0,18 \$	2,10 \$		
9	COMMUNICATIONS	Épinglettes	Épinglettes - Logo homme	2,08 \$		X	0,10 \$	0,21 \$	2,40 \$		
10	COMMUNICATIONS	Épinglettes	Épinglettes aimantées - Logo homme	2,08 \$		X	0,10 \$	0,21 \$	2,40 \$		
11	COMMUNICATIONS	Permis de sollicitation	Permis non résident et/ou à des fins commerciales	153,00 \$					153,00 \$		Art 35 du règlement 83 - concernant la paix et l'ordre
12	COMMUNICATIONS	Permis de sollicitation	Permis résident et non-commercial	51,00 \$					51,00 \$		Art 35 du règlement 83 - concernant la paix et l'ordre
13	COMMUNICATIONS	Permis	Permis de distribution de prospectus sur la voie publique	5,10 \$					5,10 \$		Art 35 du règlement 83 - concernant la paix et l'ordre
14	COMMUNICATIONS	Permis	Duplicata de permis perdu	5,10 \$		X	0,26 \$	0,51 \$	5,90 \$		Art 40 du règlement 83 - concernant la paix et l'ordre
15	FINANCES	Finances	Copie du rapport financier	3,10 \$		X	0,16 \$	0,31 \$	3,60 \$		Loi sur l'accès à l'information
16	FINANCES	Obtention de renseignements	Nécessitant la lecture d'un ordinateur	1,05 \$	/ seconde	X	0,05 \$	0,10 \$	1,25 \$		Loi sur l'accès à l'information
17	FINANCES	Finances	Recherche et confirmation écrite du compte de taxes par unité d'évaluation	26,00 \$					26,00 \$		Demande par télécopieur ou courriel seulement, aucune sur appel téléphonique
18	FINANCES	Finances	Recherche et confirmation électronique d'un certificat de taxes par unité d'évaluation sur le site Internet sécurisé de la Ville	10,40 \$					10,40 \$		
19	FINANCES	Finances	Copie d'un extrait de rôle d'évaluation	0,45 \$	/ unité d'évaluation				0,45 \$		Loi sur l'accès à l'information
20	FINANCES	Frais administratifs	Frais d'un chèque retourné	35,70 \$					35,70 \$		
21	FINANCES	Frais administratifs	Intérêts sur comptes en souffrance	14,0%					14,0%		

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
22	FINANCES	Frais administratifs	Frais de remboursement d'un dépôt direct pour un fournisseur autre que la Ville	26,00 \$					26,00 \$		Sauf les institutions financières
23	TAXATION	Plainte sur l'évaluation	Plainte sur l'évaluation - de 0 \$ à 500 000 \$	77,20 \$					77,20 \$		Loi sur la fiscalité municipale, art. 135
24	TAXATION	Plainte sur l'évaluation	Plainte sur l'évaluation - de 500 001 \$ à 2 000 000 \$	308,75 \$					308,75 \$		Loi sur la fiscalité municipale, art. 135
25	TAXATION	Plainte sur l'évaluation	Plainte sur l'évaluation - de 2 000 001 \$ à 5 000 000\$	514,60 \$					514,60 \$		Loi sur la fiscalité municipale, art. 135
26	TAXATION	Plainte sur l'évaluation	Plainte sur l'évaluation supérieure à 5 000 000\$	1 029,15 \$					1 029,15 \$		Loi sur la fiscalité municipale, art. 135
27	FINANCES	Système UV	Tarification applicable à chacune des deux visites annuelles pour les travaux d'entretien et d'échantillonnage du système UV de base de Bionest (SA-3D et SA-6D) et de Premier Tech Aqua	252,96 \$					253,00 \$	X	Il y a deux visites annuelles pour inspection des systèmes UV. (Augmentation du fournisseur 1,8 %) Notre tarif 2017 correspond au prix du fournisseur + 14 %
28	FINANCES	Système UV	Tarification applicable à chacune des visites annuelles pour les travaux d'entretien et d'échantillonnage du système UV SA-6C27D et SA-6C32D	327,42 \$					327,00 \$	X	Il y a deux visites annuelles pour inspection des systèmes UV. (Augmentation du fournisseur 1,8 %) Notre tarif 2017 correspond au prix du fournisseur + 14 %
29	FINANCES	Système UV	Surcharge pour déplacement inutile	82,00 \$					82,00 \$	X	
30	FINANCES	Frais administratifs	Frais d'administration	14,0%					14,0%		
31	FINANCES	Taux facturable lors de travaux effectués par des employés de la Ville - applicable à tous les services	Employé col bleu permanent ou temporaire (incluant bénéfices marginaux)	42,23 \$	/h	X	2,11 \$	4,21 \$	48,55 \$	X	Selon le coût des employés incluant les bénéfices marginaux
32	FINANCES	Taux facturable lors de travaux effectués par des employés de la Ville - applicable à tous les services	Employé col bleu auxiliaire (incluant bénéfices marginaux)	21,68 \$	/h	X	1,08 \$	2,16 \$	24,92 \$	X	Selon le coût des employés incluant les bénéfices marginaux

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
33	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 1/2 pouce	45,00 \$					45,00 \$		
34	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 5/8 pouce	54,00 \$					54,00 \$		
35	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 3/4 pouce	64,00 \$					64,00 \$		
36	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 1 pouce	81,00 \$					81,00 \$		
37	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 1 1/2 pouces	102,00 \$					102,00 \$		
38	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 2 pouces	139,00 \$					139,00 \$		
39	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Turbine 3 pouces	400,00 \$					400,00 \$		
40	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Turbine 4 pouces	455,00 \$					455,00 \$		
41	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Turbine 6 pouces	675,00 \$					675,00 \$		
42	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Turbine 8 pouces	825,00 \$					825,00 \$		
43	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Octave 3 pouces	380,00 \$					380,00 \$		
44	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Octave 4 pouces	450,00 \$					450,00 \$		
45	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Octave 6 pouces	685,00 \$					685,00 \$		

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
46	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Octave 8 pouces	825,00 \$					825,00 \$		
47	FINANCES	Installation de compteurs d'eau	Taux facturable pour l'installation de compteur d'eau en dehors des heures de bureau et jours fériés	95,00 \$	/h	X	4,75 \$	9,48 \$	109,25 \$		
48	GÉNIE	Copie	Copie papier de plans numériques ou standards sur traceur SIURS (couleur)	0,26 \$	/ pi2	X	0,01 \$	0,03 \$	0,30 \$		Non plié
49	GÉNIE	Copie	Copie papier de plans numériques ou standards sur traceur SIURS (noir et blanc)	0,16 \$	/pi2	X	0,01 \$	0,02 \$	0,18 \$		Non plié
50	GÉNIE	Divers	Données numériques provenant du SIURS	262,42 \$	/meg (format DWG)	X	13,12 \$	26,18 \$	301,72 \$		150 \$ minimum
51	GÉNIE	Hygiène du milieu	Tarif de l'eau potable en vrac	1,53 \$	mètre cube				1,53 \$	X	Remplissage par notre camion
52	GÉNIE	Hygiène du milieu	Permis pour le branchement au réseau municipal d'aqueduc et/ou d'égout	82,62 \$					82,62 \$	X	Règlement 346 (était 288).
53	GESTION DES EAUX USÉS	Hygiène du milieu	Récupération de carton	57,00 \$	tonne métrique	X	2,85 \$	5,69 \$	65,50 \$		
54	GREFFE	Frais administratifs	Photocopie	0,38 \$	/page	X	0,02 \$	0,04 \$	0,44 \$		Loi sur l'accès à l'information
55	GREFFE	Frais administratifs	Plan général des rues	3,80 \$	/plan	X	0,19 \$	0,38 \$	4,37 \$		Loi sur l'accès à l'information
56	GREFFE	Greffe	Rapport d'événement	15,50 \$					15,50 \$		Loi sur l'accès à l'information
57	GREFFE	Frais administratifs	Frais de paiement de constat d'infraction par carte de crédit en ligne	8,00 \$					8,00 \$		
58	GREFFE	Greffe	Copie d'un règlement municipal, à l'exception des règlements d'urbanisme	0,38 \$	/page	X	0,02 \$	0,04 \$	0,44 \$		Loi sur l'accès à l'information
59	GREFFE	Greffe	Copie des plans de bâtiments "grand format"	Coût						X	Dans le cas où les copies doivent être faites par une compagnie <u>externe</u> , des frais administratifs fixes de 20 \$ sont payables en plus des frais de reproduction.
60	GREFFE	Greffe	Certificat de non-contrevenance à la réglementation municipale, émis par le greffier	52,00 \$					52,00 \$		

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
61	GREFFE	Greffe	Copie certifiée de documents divers par le greffier	1,00 \$	/page				1,00 \$		
62	GREFFE	Permis de prêteur sur gages	Pour opérer un commerce	125,00 \$	/ an				125,00 \$		Chapitre 8 du règlement 83 sur la paix et l'ordre
63	GREFFE	Cour Municipale	Copie d'un C.D. -dossier Cour	13,35 \$		X	0,67 \$	1,33 \$	15,35 \$		
64	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 3	- 1re et 2e intervention	Sans frais							
65	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 3	- 3e intervention	416,25 \$		X	20,81 \$	41,52 \$	478,59 \$	X	
66	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 3	- 4e intervention et suivantes	832,50 \$		X	41,62 \$	83,04 \$	957,16 \$	X	
67	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 4	- 1re et 2e intervention	Sans frais							
68	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 4	- 3e intervention	832,50 \$		X	41,62 \$	83,04 \$	957,16 \$	X	
69	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 4	- 4e intervention et suivantes	1 248,75 \$		X	62,44 \$	124,56 \$	1 435,75 \$	X	
70	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégories 1 et 2	- 1re et 2e intervention	Sans frais							
71	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégories 1 et 2	- 3e intervention	208,12 \$		X	10,41 \$	20,76 \$	239,29 \$	X	
72	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégories 1 et 2	- 4e intervention et suivantes	416,25 \$		X	20,81 \$	41,52 \$	478,59 \$	X	
73	INCENDIE	Embarcation nautique (1801)		544,13 \$	/h				544,13 \$	X	+ coût de la main-d'œuvre en sus
74	INCENDIE	Autopompe	- Heures suivantes	272,58 \$	/h				272,58 \$	X	Sans égard à la capacité de pompage Main-d'oeuvre en sus
75	INCENDIE	Autopompe	- Attente	168,54 \$	/h				168,54 \$	X	
76	INCENDIE	Autopompe (301-3001-201-202-601-602-603)	Autopompe - 1 ^{re} heure	544,13 \$					544,13 \$	X	
77	INCENDIE	Camion-citerne (601-602-603)	Camion-citerne - 1 ^{re} heure	272,58 \$					272,58 \$	X	Sans égard à la capacité Main-d'oeuvre en sus
78	INCENDIE	Camion-citerne (601-602-603)	- Attente	82,19 \$	/h				82,19 \$	X	
79	INCENDIE	Camion-citerne (601-602-603)	- Heures suivantes	136,29 \$	/h				136,29 \$	X	

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
80	INCENDIE	Camion échelle avec ou sans plate-forme (301-3001)	Camion échelle avec plate-forme - 1 ^{re} heure	742,85 \$					742,85 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
81	INCENDIE	Camion échelle avec ou sans plate-forme (301-3001)	- Heures suivantes	371,42 \$	/h				371,42 \$	X	
82	INCENDIE	Camion échelle avec ou sans plate-forme (301-3001)	- Attente	201,63 \$	/h				201,63 \$	X	
83	INCENDIE	Demande d'assistance inspecteur-enquêteur	Territoire non desservi	68,13 \$	/h	X	3,41 \$	6,80 \$	78,35 \$	X	Selon l'augmentation des cadres 2017 - soit 2,25 %
84	INCENDIE	Demande d'assistance pour gestion d'un sinistre, d'une intervention d'urgence ou la gestion temporaire d'un SSI	- Chef aux opérations ou chef de peloton	80,31 \$	/h				80,30 \$	X	Selon l'augmentation des cadres 2017 - soit 2,25 %
85	INCENDIE	Demande d'assistance pour gestion d'un sinistre, d'une intervention d'urgence ou la gestion temporaire d'un SSI	- Directeur ou chef de division	96,99 \$	/h				97,00 \$	X	Selon l'augmentation des cadres 2017 - soit 2,25 %
86	INCENDIE	Demande d'assistance pour prévention, étude de schéma de couverture de risque ou autre situation similaire	- Personnel-cadre	96,99 \$	/h				97,00 \$	X	Selon l'augmentation des cadres 2017 - soit 2,25 %
87	INCENDIE	Divers	Bris ou perte d'équipements	Coût						X	
88	INCENDIE	Divers	Diesel lors d'intervention	Coût	/litre					X	Entraide - Coût
89	INCENDIE	Divers	Frais d'intervention incendie sur le territoire d'une municipalité non participante à une entraide	Coût						X	Main-d'oeuvre en sus

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
90	INCENDIE	Divers	Intervention lors de l'incendie d'un véhicule appartenant à un non-résident sur le territoire de la Ville sur l'autoroute 20	2 359,26 \$					2 359,26 \$	X	2 autopompes à 533\$, + 2 chefs à 82.79\$ = 1 lieutenant à 28.12 + 6 pompiers à 25.56\$ + 5 gallons de mousse classe A à 105\$ +32.72% de bén.marg. / temps 1h30
91	INCENDIE	Divers	Intervention lors de l'incendie d'un véhicule appartenant à un non-résident sur le territoire de la Ville sur le réseau secondaire et tertiaire	1 262,76 \$					1 262,76 \$	X	1 autopompe à 533\$, + 1 chef à 82.79\$ = 1 lieutenant à 28.12 +3 pompiers à 25.56\$ + 5 gallons de mousse classe A à 105\$ +32.72% de bén.marg. / temps 1h30
92	INCENDIE	Divers	Location salle de formation caserne #2	54,30 \$	/h	X	2,71 \$	5,42 \$	62,45 \$	X	Incluant le projecteur
93	INCENDIE	Extincteur portatif	- 10 lb	27,57 \$					27,60 \$	X	
94	INCENDIE	Extincteur portatif	- 20 lb	43,70 \$					43,70 \$	X	
95	INCENDIE	Gallon de mousse classe "A" (5 gallons)		109,24 \$					109,25 \$	X	
96	INCENDIE	Gallon de mousse classe "B" (5 gallons)		260,10 \$					260,10 \$	X	
97	INCENDIE	Remorque d'éclairage (1902)	- première heure	109,24 \$					109,25 \$	X	
98	INCENDIE	Remorque d'éclairage (1902)	- heure additionnelle	27,05 \$					27,05 \$	X	
99	INCENDIE	Remorque haz-mat (1703)	Décontamination et soutien	544,13 \$	/h				544,15 \$	X	+ coût de la main-d'œuvre en sus
100	INCENDIE	Remorque hydrocarbure (2203)		217,44 \$	/h				217,45 \$	X	
101	INCENDIE	Sécurité incendie	Bouteilles d'air comprimé	10,86 \$	/unité	X	0,54 \$	1,08 \$	12,50 \$	X	
102	INCENDIE	Unité de ravitaillement d'air (1603)	Bouteille	10,86 \$	/bouteille	X	0,54 \$	1,08 \$	12,50 \$		
103	INCENDIE	Unité de ravitaillement d'air (1603)	- 1re heure	217,17 \$		X	10,86 \$	21,66 \$	249,70 \$		
104	INCENDIE	Unité de ravitaillement d'air (1603)	- Heure suivante	108,59 \$		X	5,43 \$	10,83 \$	124,85 \$		

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
105	INCENDIE	Unité désincarcération (202-602)		301,72 \$	/h				301,75 \$	X	+ coût de la main-d'œuvre en sus
106	INCENDIE	Unité d'intervention spécialisée (1103)	nautique / hauteur / espace clos / haz mat	873,94 \$	/h				873,95 \$	X	+ coût de la main-d'œuvre en sus
107	INCENDIE	Véhicule d'intervention rapide (501)		109,24 \$	/h				109,25 \$	X	
108	LOISIRS ET CULTURE	Abonnement annuel au patinage libre - Enfants 3 à 17 ans	- Avec carte « Accès-Loisirs »	6,09 \$		X	0,30 \$	0,61 \$	7,00 \$		Activité libre
109	LOISIRS ET CULTURE	Abonnement annuel au patinage libre - Adultes 18 ans et plus	- Avec carte « Accès-Loisirs »	13,48 \$		X	0,67 \$	1,34 \$	15,50 \$		Activité libre
110	LOISIRS ET CULTURE	Abonnement annuel au patinage libre - Familial	- Avec carte « Accès-Loisirs »	17,57 \$		X	0,88 \$	1,75 \$	20,20 \$		Activité libre
111	LOISIRS ET CULTURE	Admission au patinage libre - Adultes 18 ans et plus	- Abonné	Sans frais							Activité libre
112	LOISIRS ET CULTURE	Admission au patinage libre - Adultes 18 ans et plus	- Avec carte « Accès-Loisirs »	1,74 \$		X	0,09 \$	0,17 \$	2,00 \$		Activité libre
113	LOISIRS ET CULTURE	Admission au patinage libre - Adultes 18 ans et plus	- Sans carte « Accès-Loisirs »	3,48 \$		X	0,17 \$	0,35 \$	4,00 \$		Activité libre
114	LOISIRS ET CULTURE	Admission au patinage libre - Enfants 3 à 17 ans	- Abonné	Sans frais							Activité libre
115	LOISIRS ET CULTURE	Admission au patinage libre - Enfants 3 à 17 ans	- Avec carte « Accès-Loisirs »	0,87 \$		X	0,04 \$	0,09 \$	1,00 \$		Activité libre
116	LOISIRS ET CULTURE	Admission au patinage libre - Enfants 3 à 17 ans	- Sans carte « Accès-Loisirs »	2,61 \$		X	0,13 \$	0,26 \$	3,00 \$		Activité libre

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
117	LOISIRS ET CULTURE	Carte « Accès-Loisirs » - Réimpression	- Par personne	1,74 \$	/pers.	X	0,09 \$	0,17 \$	2,00 \$		Réimpression en raison d'un vol, perte, bris ou autres motifs.
118	LOISIRS ET CULTURE	Carte « Accès-Loisirs » - Résidents de la MRC	- Par personne	1,74 \$	/pers.	X	0,09 \$	0,17 \$	2,00 \$		Durée de 4 ans
119	LOISIRS ET CULTURE	Carte « Accès-Loisirs » - Résidents de la MRC	- Familial	6,96 \$		X	0,35 \$	0,69 \$	8,00 \$		Durée de 4 ans
120	LOISIRS ET CULTURE	Carte « Accès-Loisirs » - Résidents hors MRC	- Par personne	52,19 \$	/pers.	X	2,61 \$	5,21 \$	60,01 \$		Durée : 1 an
121	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Barrières de foule	- Organismes reconnus par le SDL	9,05 \$	/unité	X	0,45 \$	0,90 \$	10,41 \$		Application de la politique de reconnaissance du SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / autres programmes en vigueur
122	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Barrières de foule	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	9,05 \$	/unité	X	0,45 \$	0,90 \$	10,41 \$	X	Application de la politique de reconnaissance du SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / autres programmes en vigueur
123	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Chaises en résine	- Organismes reconnus par le SDL	1,63 \$	/chaise	X	0,08 \$	0,16 \$	1,87 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
124	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Chaises en résine	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	1,63 \$	/chaise	X	0,08 \$	0,16 \$	1,87 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
125	LOISIRS ET CULTURE	Matériel OSBL - Grillages noirs	- Organismes reconnus par le SDL	7,24 \$	/unité	X	0,36 \$	0,72 \$	8,32 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
126	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Grillages noirs	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	7,24 \$	/unité	X	0,36 \$	0,72 \$	8,32 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
127	LOISIRS ET CULTURE	Matériel OSBL - Modules électriques	- Organismes reconnus par le SDL	52,94 \$	/jour	X	2,65 \$	5,28 \$	60,87 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
128	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Modules électriques	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	52,94 \$	/jour	X	2,65 \$	5,28 \$	60,87 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
129	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Nappes noires	- Organismes reconnus par le SDL	9,96 \$	/unité	X	0,50 \$	0,99 \$	11,45 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
130	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Nappes noires	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	9,96 \$	/unité	X	0,50 \$	0,99 \$	11,45 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
131	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Plate-forme de spectacles pour activités locales	- Organismes reconnus par le SDL	468,70 \$	/événement	X	23,44 \$	46,75 \$	538,89 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
132	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Plate-forme de spectacles pour activités locales	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	468,70 \$	/événement	X	23,44 \$	46,75 \$	538,89 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
133	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Tables 2 x 6 en résine	- Organismes reconnus par le SDL	6,33 \$	/unité	X	0,32 \$	0,63 \$	7,28 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
134	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Tables 2 x 6 en résine	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	6,33 \$	/unité	X	0,32 \$	0,63 \$	7,28 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
135	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Barricades de rue	- Organismes reconnus par le SDL	4,34 \$	/unité	X	0,22 \$	0,43 \$	4,99 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
136	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Barricades de rue	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	4,34 \$	/unité	X	0,22 \$	0,43 \$	4,99 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
137	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Cônes 18 pouces	- Organismes reconnus par le SDL	4,08 \$	/unité	X	0,20 \$	0,41 \$	4,69 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
138	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Cônes 18 pouces	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	4,08 \$	/unité	X	0,20 \$	0,41 \$	4,69 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
139	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Lutrin	- Organismes reconnus par le SDL	91,80 \$	/événement	X	4,59 \$	9,16 \$	105,55 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
140	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Lutrin	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	91,80 \$	/événement	X	4,59 \$	9,16 \$	105,55 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
141	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Podium	- Organismes reconnus par le SDL	91,80 \$	/événement	X	4,59 \$	9,16 \$	105,55 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
142	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Podium	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	91,80 \$	/événement	X	4,59 \$	9,16 \$	105,55 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
143	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Cache-fils	- Organismes reconnus par le SDL	8,00 \$	/unité	X	0,40 \$	0,80 \$	9,20 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
144	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Cache-fils	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	8,00 \$	/unité	X	0,40 \$	0,80 \$	9,20 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
145	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Porte-drapeau	- Organismes reconnus par le SDL	7,00 \$	/événement	X	0,35 \$	0,70 \$	8,05 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
146	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Porte-drapeau	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	7,00 \$	/événement	X	0,35 \$	0,70 \$	8,05 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
147	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Poubelle	- Organismes reconnus par le SDL	4,00 \$	/unité	X	0,20 \$	0,40 \$	4,60 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
148	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Poubelle	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	4,00 \$	/unité	X	0,20 \$	0,40 \$	4,60 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
149	LOISIRS ET CULTURE	Matériel OSBL - Rampe d'accès	- Organismes reconnus par le SDL	21,71 \$	/événement	X	1,09 \$	2,17 \$	25,00 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
150	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Rampe d'accès	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	21,71 \$	/événement	X	1,09 \$	2,17 \$	25,00 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
151	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Module de scène en bois	- Organismes reconnus par le SDL	6,33 \$	/unité	X	0,32 \$	0,63 \$	7,28 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
152	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Module de scène en bois	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	6,33 \$	/unité	X	0,32 \$	0,63 \$	7,28 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
153	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humana - Ress. Hum.	- Entretien et surveillance Organismes reconnus par le SDL	42,13 \$	/h/pers.	X	2,11 \$	4,20 \$	48,44 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
154	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humana - Ress. Hum.	- Entretien et surveillance Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	42,13 \$	/h/pers.	X	2,11 \$	4,20 \$	48,44 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
155	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humana - Ress. Hum.	- Entretien et surveillance Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe)	42,13 \$	/h/pers.	X	2,11 \$	4,20 \$	48,44 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
156	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humana - Ress. Hum.	- Scénographie (sonorisation et/ou éclairage) Organismes reconnus par le SDL	24,00 \$	/h/pers.	X	1,20 \$	2,39 \$	27,59 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
157	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humana - Ress. Hum.	- Scénographie (sonorisation et/ou éclairage) Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	24,00 \$	/h	X	1,20 \$	2,39 \$	27,59 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
158	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humana - Ress. Hum.	- Scénographie (sonorisation et/ou éclairage) Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe)	24,00 \$	/h	X	1,20 \$	2,39 \$	27,59 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
159	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humana - Ress. Hum.	Scénographie (montage de scène) Organismes reconnus par SDL	20,00 \$	/h	X	1,00 \$	2,00 \$	23,00 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
160	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humana - Ress. Hum.	Scénographie (montage de scène) Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	20,00 \$	/h	X	1,00 \$	2,00 \$	23,00 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
161	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humana - Ress. Hum.	Scénographie (montage de scène) Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe)	20,00 \$	/h	X	1,00 \$	2,00 \$	23,00 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
162	LOISIRS ET CULTURE	Bâtiments loisirs - Location plateaux	Salles de conférence Organismes reconnus par le SDL	10,00 \$	/h	X	0,50 \$	1,00 \$	11,50 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
163	LOISIRS ET CULTURE	Bâtiments loisirs - Location plateaux	Salles de conférence Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	10,00 \$	/h	X	0,50 \$	1,00 \$	11,50 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
164	LOISIRS ET CULTURE	Bâtiments loisirs - Location plateaux	Salles de conférence Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	2,50 \$	/h	X	0,13 \$	0,25 \$	2,87 \$		25 % du tarif régulier
165	LOISIRS ET CULTURE	Bâtiments loisirs - Location plateaux	Salles de conférence Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	5,00 \$	/h	X	0,25 \$	0,50 \$	5,75 \$		50 % du tarif régulier

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
166	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Multi A # 114 Organismes reconnus par SDL	30,00 \$	/h/pers.	X	1,50 \$	2,99 \$	34,49 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
167	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Multi A # 114 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	30,00 \$	/h/pers.	X	1,50 \$	2,99 \$	34,49 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
168	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi A # 114 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	7,50 \$	/h/pers.	X	0,38 \$	0,75 \$	8,62 \$		25 % du tarif régulier
169	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi A # 114 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	15,00 \$	/h/pers.	X	0,75 \$	1,50 \$	17,25 \$		50 % du tarif régulier
170	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Multi B # 115 Organismes reconnus par SDL	30,00 \$	/h/pers.	X	1,50 \$	2,99 \$	34,49 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
171	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Multi B # 115 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	30,00 \$	/h/pers.	X	1,50 \$	2,99 \$	34,49 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
172	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi B # 115 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	7,50 \$	/h/pers.	X	0,38 \$	0,75 \$	8,62 \$		25 % du tarif régulier
173	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi B # 115 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	15,00 \$	/h/pers.	X	0,75 \$	1,50 \$	17,25 \$		50 % du tarif régulier

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9,975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
174	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi A et B combinées (# 114 + # 115) Organismes reconnus par SDL	60,00 \$	/h/pers.	X	3,00 \$	5,99 \$	68,99 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
175	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi A et B combinées (# 114 + # 115) Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	60,00 \$	/h/pers.	X	3,00 \$	5,99 \$	68,99 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
176	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Abbé-Gadbois A et B combinées (# 114 + # 115) Artistes reconnus par Conseil culture Saint-Hyacinthe pour pratiques artistiques	15,00 \$	/h	X	0,75 \$	1,50 \$	17,25 \$		25 % du tarif régulier
177	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Abbé-Gadbois A et B combinées (# 114 + # 115) Artistes reconnus par Conseil culture Saint-Hyacinthe pour événements publics	30,00 \$	/h	X	1,50 \$	2,99 \$	34,49 \$		50 % du tarif régulier
178	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Pinsonneault # 119 Organismes reconnus par SDL	30,00 \$	/h	X	1,50 \$	2,99 \$	34,49 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
179	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Pinsonneault # 119 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	30,00 \$	/h	X	1,50 \$	2,99 \$	34,49 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
180	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Pinsonneault # 119 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	7,50 \$	/h	X	0,38 \$	0,75 \$	8,62 \$		25 % du tarif régulier
181	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Pinsonneault # 119 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	15,00 \$	/h	X	0,75 \$	1,50 \$	17,25 \$		50 % du tarif régulier

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
182	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Guyon # 122 Organismes reconnus par SDL	30,00 \$	/h	X	1,50 \$	2,99 \$	34,49 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
183	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Guyon # 122 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	30,00 \$	/h	X	1,50 \$	2,99 \$	34,49 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
184	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Guyon # 122 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	7,50 \$	/h	X	0,38 \$	0,75 \$	8,62 \$		25 % du tarif régulier
185	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Guyon # 122 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	15,00 \$	/h	X	0,75 \$	1,50 \$	17,25 \$		50 % du tarif régulier
186	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Abbé Guillet # 202 Organismes reconnus par SDL	20,00 \$	/h	X	1,00 \$	2,00 \$	23,00 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
187	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Abbé Guillet # 202 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	20,00 \$	/h	X	1,00 \$	2,00 \$	23,00 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
188	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Abbé Guillet # 202 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	5,00 \$	/h	X	0,25 \$	0,50 \$	5,75 \$		25 % du tarif régulier
189	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Abbé Guillet # 202 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	10,00 \$	/h	X	0,50 \$	1,00 \$	11,50 \$		50 % du tarif régulier

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
190	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Famille Nadeau # 205 Organismes reconnus par SDL	12,00 \$	/h	X	0,60 \$	1,20 \$	13,80 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
191	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Famille Nadeau # 205 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	12,00 \$	/h	X	0,60 \$	1,20 \$	13,80 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
192	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Famille Nadeau # 205 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	3,00 \$	/h	X	0,15 \$	0,30 \$	3,45 \$		25 % du tarif régulier
193	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Famille Nadeau # 205 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	6,00 \$	/h	X	0,30 \$	0,60 \$	6,90 \$		50 % du tarif régulier
194	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Paul-Dufault # 204 Organismes reconnus par SDL	12,00 \$	/h	X	0,60 \$	1,20 \$	13,80 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
195	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Paul-Dufault # 204 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	12,00 \$	/h	X	0,60 \$	1,20 \$	13,80 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
196	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Paul-Dufault # 204 Artistes reconnus par Conseil culture Saint-Hyacinthe pour pratiques artistiques	3,00 \$	/h	X	0,15 \$	0,30 \$	3,45 \$		25 % du tarif régulier
197	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Paul-Dufault # 204 Artistes reconnus par Conseil culture Saint-Hyacinthe pour événements publics	6,00 \$	/h	X	0,30 \$	0,60 \$	6,90 \$		50 % du tarif régulier

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
198	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Harry-Bernard # 210 Organismes reconnus par SDL	20,00 \$	/h	X	1,00 \$	2,00 \$	23,00 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
199	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Harry-Bernard # 210 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	20,00 \$	/h	X	1,00 \$	2,00 \$	23,00 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
200	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Harry-Bernard # 210 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	5,00 \$	/h	X	0,25 \$	0,50 \$	5,75 \$		25 % du tarif régulier
201	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Harry-Bernard # 210 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	10,00 \$	/h	X	0,50 \$	1,00 \$	11,50 \$		50 % du tarif régulier
202	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Desfossés # 304 Organismes reconnus par SDL	20,00 \$	/h	X	1,00 \$	2,00 \$	23,00 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
203	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Desfossés # 304 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	20,00 \$	/h	X	1,00 \$	2,00 \$	23,00 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
204	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Desfossés # 304 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	5,00 \$	/h	X	0,25 \$	0,50 \$	5,75 \$		25 % du tarif régulier
205	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Desfossés # 304 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	10,00 \$	/h	X	0,50 \$	1,00 \$	11,50 \$		50 % du tarif régulier

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
206	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humana - Location plateaux	Salle Anne- Marie-Matte- Desrosiers # 306 Organismes reconnus par SDL	12,00 \$	/h	X	0,60 \$	1,20 \$	13,80 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
207	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humana - Location plateaux	Salle Anne- Marie-Matte- Desrosiers # 306 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	12,00 \$	/h	X	0,60 \$	1,20 \$	13,80 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
208	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humana - Location plateaux	Salle Anne- Marie-Matte- Desrosiers # 306 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	3,00 \$	/h	X	0,15 \$	0,30 \$	3,45 \$		25 % du tarif régulier
209	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humana - Location plateaux	Salle Anne- Marie-Matte- Desrosiers # 306 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	6,00 \$	/h	X	0,30 \$	0,60 \$	6,90 \$		50 % du tarif régulier
210	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humana - Location plateaux	Salle Maurice-Guilbault # 308 Organismes reconnus par SDL	12,00 \$	/h	X	0,60 \$	1,20 \$	13,80 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
211	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humana - Location plateaux	Salle Maurice-Guilbault # 308 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	12,00 \$	/h	X	0,60 \$	1,20 \$	13,80 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
212	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humana - Location plateaux	Salle Maurice-Guilbault # 308 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	3,00 \$	/h	X	0,15 \$	0,30 \$	3,45 \$		25 % du tarif régulier
213	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humana - Location plateaux	Salle Maurice-Guilbault # 308 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	6,00 \$	/h	X	0,30 \$	0,60 \$	6,90 \$		50 % du tarif régulier

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
214	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Simple	- Organismes reconnus par le SDL	30,00 \$	/h	X	1,50 \$	2,99 \$	34,49 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
215	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Simple	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	30,00 \$	/h	X	1,50 \$	2,99 \$	34,49 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
216	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Double	- Organismes reconnus par le SDL	50,00 \$	/h	X	2,50 \$	4,99 \$	57,49 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
217	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Double	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	50,00 \$	/h	X	2,50 \$	4,99 \$	57,49 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
218	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Triple	- Organismes reconnus par le SDL	70,00 \$	/h	X	3,50 \$	6,98 \$	80,48 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
219	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Triple	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	70,00 \$	/h	X	3,50 \$	6,98 \$	80,48 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
220	LOISIRS ET CULTURE	Palestre	- Organismes reconnus par le SDL	30,00 \$	/h	X	1,50 \$	2,99 \$	34,49 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
221	LOISIRS ET CULTURE	Palestre	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	30,00 \$	/h	X	1,50 \$	2,99 \$	34,49 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
222	LOISIRS ET CULTURE	Soccer naturel - éclairé/partie - Adultes et privé	- Terrain ligné	28,96 \$	/h	X	1,45 \$	2,89 \$	33,30 \$		
223	LOISIRS ET CULTURE	Soccer naturel - éclairé/partie - Adultes et privé	- Terrain ligné avec éclairage	33,48 \$	/h	X	1,67 \$	3,34 \$	38,49 \$		
224	LOISIRS ET CULTURE	Soccer naturel - éclairé/partie - Adultes et privé	- Terrain ligné avec éclairage et vestiaire	47,05 \$	/h	X	2,35 \$	4,69 \$	54,10 \$		
225	LOISIRS ET CULTURE	Soccer naturel et synthétique - éclairé/partie - Clientèle mineure	- Organismes reconnus par le SDL	38,00 \$	par partie	X	1,90 \$	3,79 \$	43,69 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
226	LOISIRS ET CULTURE	Soccer naturel et synthétique - éclairé/partie - Clientèles adultes	- Organismes reconnus par le SDL	38,00 \$	par partie	X	1,90 \$	3,79 \$	43,69 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
227	LOISIRS ET CULTURE	Soccer synthétique - éclairé/partie - Clientèles adultes et privées	- Terrain à 7 non éclairé	38,91 \$	/h	X	1,95 \$	3,88 \$	44,74 \$		
228	LOISIRS ET CULTURE	Soccer synthétique - éclairé/partie - Clientèles adultes et privées	- Terrain à 7 éclairé	48,58 \$	/h	X	2,43 \$	4,85 \$	55,85 \$		
229	LOISIRS ET CULTURE	Soccer synthétique - éclairé/partie - Clientèles adultes et privées	- Terrain à 11 non éclairé	76,92 \$	/h	X	3,85 \$	7,67 \$	88,44 \$		
230	LOISIRS ET CULTURE	Soccer synthétique - éclairé/partie - Clientèles adultes et privées	- Terrain à 11 éclairé	95,02 \$	/h	X	4,75 \$	9,48 \$	109,25 \$		

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
231	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Location de glace HIVER - Clientèle mineure majoritairement composée de résidents âgés de 17 ans et moins	- Organismes reconnus par le SDL Hiver	105,08 \$	/h	X	5,25 \$	10,48 \$	120,82 \$		Réf. Décision du conseil du 10 mars 2014
232	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Location de glace AUT. - Clientèle mineure majoritairement composée de résidents âgés de 17 ans et moins	- Organismes reconnus par le SDL Automne	111,82 \$	/h	X	5,59 \$	11,15 \$	128,57 \$		Réf. Décision du conseil du 10 mars 2014
233	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Glace HIVER - Institutions d'enseignement	Partenaires - Entre 8 h et 16 h	105,08 \$	/h	X	5,25 \$	10,48 \$	120,82 \$		Réf. Selon entente-protocole et décision du conseil du 10 mars 2014
234	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Glace -AUT. - Institutions d'enseignement	Partenaires - Entre 8 h et 16 h	111,82 \$	/h	X	5,59 \$	11,15 \$	128,57 \$		Réf. Selon entente-protocole et décision du conseil du 10 mars 2014
235	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme Minuit à 17 h	136,00 \$	/h	X	6,80 \$	13,57 \$	156,37 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016
236	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT. - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme Minuit à 17 h	136,68 \$	/h	X	6,83 \$	13,63 \$	157,15 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug. selon IPC juillet)
237	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER. - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme de 17 h à 23 h	259,62 \$	/h	X	12,98 \$	25,90 \$	298,50 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016
238	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme de 17 h à 23 h	260,92 \$	/h	X	13,05 \$	26,03 \$	299,99 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug. selon IPC juillet)
239	LOISIRS ET CULTURE	LPG -HIVER - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme de 23 h à minuit	160,72 \$	/h	X	8,04 \$	16,03 \$	184,79 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016
240	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT. - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme de 23 h à minuit	161,52 \$	/h	X	8,08 \$	16,11 \$	185,71 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug. selon IPC juillet)

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
241	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER. - Location de glace clientèle adulte	- Contrat occasionnel Minuit à 17 h (20 % après le 1er novembre)	108,80 \$	/h	X	5,44 \$	10,85 \$	125,09 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016
242	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT. - Location de glace clientèle adulte	- Contrat occasionnel Minuit à 17 h (20 % après le 1er novembre)	109,34 \$	/h	X	5,47 \$	10,91 \$	125,71 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
243	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER - Location de glace Clientèle adulte	-Contrat occasionnel de 17 h à 23 h (20% après le 1er novembre)	207,70 \$	/h	X	10,39 \$	20,72 \$	238,80 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016
244	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT. - Location de glace Clientèle adulte	-Contrat occasionnel de 17 h à 23 h (20% après le 1er novembre)	208,74 \$	/h	X	10,44 \$	20,82 \$	240,00 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
245	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER _Location de glace Clientèle adulte	Contrat occasionnel de 23h à minuit (20% après le 1er novembre)	128,58 \$	/h	X	6,43 \$	12,83 \$	147,83 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016
246	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT Location de glace Clientèle adulte	Contrat occasionnel de 23h à minuit (20% après le 1er novembre)	129,22 \$	/h	X	6,46 \$	12,89 \$	148,57 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
247	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER Location de glace occasionnelle enfant/adulte	- Hors période Location occasionnelle et tournoi (mois avril à juillet)	123,63 \$	/h	X	6,18 \$	12,33 \$	142,14 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016
248	LOISIRS ET CULTURE	LPG Automne Location de glace occasionnelle enfant/adulte	Hors période- Location occasionnelle et tournoi (mois août)	124,25 \$	/h	X	6,21 \$	12,39 \$	142,86 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
249	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Location hors glace -Plateau seulement (3 h min.)	- Organismes reconnus par le SDL	90,00 \$	/h	X	4,50 \$	8,98 \$	103,48 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
250	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Location hors glace -Plateau seulement (3 h min.)	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	90,00 \$	/h	X	4,50 \$	8,98 \$	103,48 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
251	LOISIRS ET CULTURE	LPG OSBL - Salle Paul-Émile-Paris	- Organismes reconnus par le SDL	15,82 \$		X	0,79 \$	1,58 \$	18,19 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
252	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Salle Paul-Émile-Paris	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	15,82 \$	/h	X	0,79 \$	1,58 \$	18,19 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
253	LOISIRS ET CULTURE	Photocopies OSBL	- Organismes reconnus par le SDL	0,16 \$	/unité noir et blanc	X	0,01 \$	0,02 \$	0,19 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
254	LOISIRS ET CULTURE	Photocopies OSBL	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	0,16 \$	/feuille (noir et blanc)	X	0,01 \$	0,02 \$	0,19 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
255	LOISIRS ET CULTURE	Frais d'administration	Frais d'administration	14,0%							Applicable pour les organismes non reconnus / entreprises commerciales
256	TRAVAUX PUBLICS	Accès au dépôt de neiges usées (dépôts Lemire et Choquette)	- Camion 10 roues et moins (17 mètres cubes)	2,23 \$	mètre cube				2,23 \$		Gel des tarifs saison 2015/2016 et 2016/2017 (décision du conseil CP15-377)
257	TRAVAUX PUBLICS	Contrôle animal	Licence pour un chien	26,00 \$	/an				26,00 \$		Renouvellement de l'entente (en 2015 le tarif a augmenté de 5\$- est passé de 20\$ à 25\$)
258	TRAVAUX PUBLICS	Contrôle animal	Coût de remplacement d'un médaillon abîmé ou perdu	5,10 \$					5,10 \$		
259	TRAVAUX PUBLICS	Contrôle animal	Licence permanente pour un chien-guide	20,40 \$	une seule fois				20,40 \$		
260	TRAVAUX PUBLICS	Contrôle animal	Permis pour chenil	127,50 \$					127,50 \$		
261	TRAVAUX PUBLICS	Génératrice	Génératrice 30 kW	111,29 \$	/jour	X	5,56 \$	11,10 \$	127,96 \$	X	
262	TRAVAUX PUBLICS	Génératrice	Génératrice 80 kW	280,50 \$	/jour	X	14,03 \$	27,98 \$	322,50 \$	X	
263	TRAVAUX PUBLICS	Génératrice	Génératrice 150 kW	479,40 \$	/jour	X	23,97 \$	47,82 \$	551,19 \$	X	
264	TRAVAUX PUBLICS	Génératrice	Génératrice 3 500 W ou 4 500 W	22,64 \$	/h	X	1,13 \$	2,26 \$	26,03 \$	X	

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
265	TRAVAUX PUBLICS	Génératrice	Génératrice 6 500 W	28,05 \$	/h	X	1,40 \$	2,80 \$	32,25 \$	X	
266	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Bris aux bornes-fontaines	Coût						X	
267	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Caméra pour égout	Coût						X	Minimum 1/2 heure
268	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Creusage pneumatique	250,51 \$	/h				250,51 \$	X	Avec notre camion
269	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Frais d'ouverture ou de fermeture d'une borne-fontaine	109,14 \$	/ jour				109,14 \$	X	Règlement 346 (était 288). - OUVERTURE /FERMETURE D'EAU
270	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Nettoyage d'un branchement d'aqueduc par pression	Coût	/intervention					X	
271	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Ouverture ou fermeture d'une entrée de service - Horaire régulier de travail - Tarif applicable si l'entrée de service est accessible. Dans le cas contraire s'ajouteront à ces frais les coûts directs (temps hommes et machinerie).	43,71 \$					43,71 \$	X	Règlement 346 (était 288). - OUVERTURE /FERMETURE D'EAU
272	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Ouverture ou fermeture d'une entrée de service - En dehors de l'horaire régulier de travail - Tarif applicable si l'entrée de service est accessible. Dans le cas contraire s'ajouteront à ces frais les coûts directs (temps hommes et machinerie).	120,67 \$	/intervention				120,67 \$	X	Règlement 346 (était 288). - OUVERTURE /FERMETURE D'EAU
273	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Raccordement d'aqueduc, d'égout ou disjonction du réseau	Coût						X	Règlement 346 (était 288). - OUVERTURE /FERMETURE D'EAU
274	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Raccordement temporaire d'aqueduc	Coût						X	
275	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Vérification ou déblocage de raccordement d'égout - horaire régulier de travail ou en dehors des heures	Coût						X	
276	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Asphaltage	35,29 \$	/m2	X	1,76 \$	3,52 \$	40,58 \$	X	Véhicules, équipements, main-d'oeuvre et asphalte inclus
277	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Balai aspirateur	72,42 \$	/h	X	3,62 \$	7,22 \$	83,26 \$	X	(Indexation 5%) Main-d'oeuvre en sus

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9,975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
278	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Bris aux lampadaires de rue	Coût						X	
279	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion 6 roues, moins de 7 tonnes	33,46 \$	/h	X	1,67 \$	3,34 \$	38,47 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
280	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion 6 roues, 7 tonnes ou plus	38,91 \$	/h	X	1,95 \$	3,88 \$	44,74 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
281	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion 10 roues	66,96 \$	/h	X	3,35 \$	6,68 \$	76,99 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
282	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion 12 roues	77,83 \$	/h	X	3,89 \$	7,76 \$	89,48 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
283	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion nacelle	50,64 \$	/h	X	2,53 \$	5,05 \$	58,23 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
284	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion outils	33,46 \$	/h	X	1,67 \$	3,34 \$	38,47 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
285	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion récurveur (combiné)	250,51 \$	/h	X	12,53 \$	24,99 \$	288,03 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
286	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion de signalisation	66,96 \$	/h	X	3,35 \$	6,68 \$	76,99 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
287	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camionnette	22,64 \$	/h	X	1,13 \$	2,26 \$	26,03 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
288	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Chargeur sur roues	90,47 \$	/h	X	4,52 \$	9,02 \$	104,02 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
289	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Chargeur sur roues avec souffleur	389,08 \$	/h	X	19,45 \$	38,81 \$	447,34 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
290	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion et remorque	33,46 \$	/h	X	1,67 \$	3,34 \$	38,47 \$	X	
291	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Collecte de résidus et/ou de biens sur la voie publique	Coût						X	Main-d'oeuvre en sus
292	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Coupe de bordure et frais de nettoyage / main-d'oeuvre	Coût						X	Minimum 75 \$ (plus 14 % adm.)
293	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Déchiqueteur à branches + camion 6 roues	109,50 \$	/h	X	5,47 \$	10,92 \$	125,89 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
294	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Dégeleuse	38,00 \$	/h	X	1,90 \$	3,79 \$	43,68 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
295	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Fils d'alimentation (# 3/0)	11,32 \$	/50 pi	X	0,57 \$	1,13 \$	13,02 \$	X	
296	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Fils d'alimentation (4 # 2)	28,05 \$	/125 pi	X	1,40 \$	2,80 \$	32,25 \$	X	
297	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Fourniture de petits appareils (scie à béton, perceuse à béton, plaque vibrante, pilonneuse, pompe submersible)	22,62 \$	/h	X	1,13 \$	2,26 \$	26,01 \$	X	Tarif forfaitaire pour l'utilisation de l'ensemble de ce type d'appareils.
298	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Localisateur de conduites	17,20 \$	/h	X	0,86 \$	1,72 \$	19,77 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
299	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	MADVAC (balai aspirateur pour trottoirs et parcs)	38,91 \$	/h	X	1,95 \$	3,88 \$	44,74 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
300	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Paveuse et remorque	167,38 \$	/h	X	8,37 \$	16,70 \$	192,45 \$	X	Main-d'oeuvre et camion en sus
301	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Pelle avec marteau (TRAMAC)	211,75 \$	/h	X	10,59 \$	21,12 \$	243,46 \$	X	Main-d'oeuvre en sus

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
302	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Pelle excavatrice sur roues 180- WV	167,40 \$	/h	X	8,37 \$	16,70 \$	192,47 \$	X	Main-d'œuvre en sus
303	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Prêt de barricades de rue	4,54 \$	/jour/ barricade	X	0,23 \$	0,45 \$	5,22 \$	X	Dépôt 50 \$ remboursable / valeur du marché
304	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Prêt de barricades de rue - OSBL	Sans frais							Dépôt 50 \$ remboursable
305	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Puces - Accès au site de neige usée - rues Lemire et Choquette	41,62 \$					41,62 \$		Dépôt de 50 \$ remboursable au moment du retour de la puce.
306	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Réfection d'une section de bordure à la demande du propriétaire	Coût	/ m. lin.					X	Minimum 100 \$
307	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Réfection d'une section de trottoir à la demande du propriétaire	Coût	/m2					X	Minimum 150 \$
308	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Remorque 2 essieux	84,25 \$	/h	X	4,21 \$	8,40 \$	96,87 \$	X	Main-d'œuvre en sus
309	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Rétrocaveuse	84,25 \$	/h	X	4,21 \$	8,40 \$	96,87 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
310	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Rétrocaveuse avec outils (TRAMAC, plaque vibrante)	105,88 \$	/h	X	5,29 \$	10,56 \$	121,73 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
311	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Rouleau compacteur 48"	72,39 \$	/h	X	3,62 \$	7,22 \$	83,23 \$	X	Main-d'œuvre en sus
312	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Thermopaveuse (incluant camion)	167,40 \$	/h	X	8,37 \$	16,70 \$	192,47 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
313	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Tracteur multifonctions (Trackless)	45,24 \$	/h	X	2,26 \$	4,51 \$	52,01 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
314	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Transformateur 37 1/2 kVA	112,20 \$	/événement	X	5,61 \$	11,19 \$	129,00 \$	X	1 installation / désinstallation
315	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Transformateur 40 kVA	112,20 \$	/événement	X	5,61 \$	11,19 \$	129,00 \$	X	1 installation / désinstallation
316	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Transformateur 75 kVA	167,40 \$	/événement	X	8,37 \$	16,70 \$	192,47 \$	X	1 installation / désinstallation
317	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Transformateur 150 kVA	280,81 \$	/événement	X	14,04 \$	28,01 \$	322,86 \$	X	1 installation / désinstallation
318	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Travaux ou utilisation de l'emprise municipale	109,24 \$	/semaine				109,24 \$	X	Règlement 399 article 7.1 a)
319	TRAVAUX PUBLICS	Vignettes de stationnement	De nuit - sur rue - Période hivernale	57,22 \$	/an, sauf centre-ville	X	2,86 \$	5,71 \$	65,79 \$		Règlement #47
320	TRAVAUX PUBLICS	Vignettes de stationnement	Frais de paiement de vignette par carte de crédit en ligne	5,90 \$	/événement						
321	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Disposition des neiges usées - jusqu'à 5 000 mc	1,94 \$	metres cubes	x	0,10 \$	0,19 \$	2,23 \$	X	
322	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Disposition des neiges usées - entre 5 001 et 7 500 mc	1,65 \$	metres cubes	x	0,08 \$	0,16 \$	1,90 \$	X	

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
323	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Disposition des neiges usées - entre 7 501 et 10 000 mc	1,37 \$	metres cubes	x	0,07 \$	0,14 \$	1,57 \$	X	
324	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Disposition des neiges usées - plus de 10 000 mc	1,04 \$	metres cubes	x	0,05 \$	0,10 \$	1,20 \$	X	
325	TRAVAUX PUBLICS	Vignettes de stationnement	INTACT - Centre-Ville	57,22 \$	/an, juillet à fin juin	X	2,86 \$	5,71 \$	65,79 \$		Règlement #1600, art. 62A
326	TRAVAUX PUBLICS	Vignettes de stationnement	Stationnement au pourtour du CSSSRY ainsi que l'avenue Hôtel-Dieu	15,61 \$	une seule fois ou lors du remplacement	X	0,78 \$	1,56 \$	17,94 \$		Règlement #1600-161 , 1600-172, 1600-62, 1600-66.
327	TRAVAUX PUBLICS	Vignettes de stationnement	rue Vanier	51,00 \$		X	2,55 \$	5,09 \$	58,64 \$		Règlement #1600-62C Avenue Vanier
328	TRAVAUX PUBLICS	Fauchage de terrain	Fauchage de terrain	mètre carré		X				X	Minimum de 100 \$ facturation au mètre carré selon le dernier appel d'offre
329	TRAVAUX PUBLICS	Horodateurs	Toutes les rues sauf Gauthier	0,25 \$	pour 15 minutes minimum 15 minutes				0,25 \$		Minimum 15 minutes
330	TRAVAUX PUBLICS	Horodateurs	Rue Gauthier	0,25 \$	pour 15 minutes minimum 1 heure				0,25 \$		Minimum 15 minutes
331	TRAVAUX PUBLICS	Horodateurs	Transaction par téléphone intelligent	0,30 \$	/ transaction				0,30 \$		
332	URBANISME	Urbanisme et mise en valeur du territoire	Modification de tout permis et certificat initial	50%							50 % du coût initial - maximum 100 \$
333	URBANISME	Permis de lotissement	Lotissement premier lot	105,00 \$					105,00 \$		La variation de la tarification 2017 tient compte de 2015-2016 sans augmentation
334	URBANISME	Permis de lotissement	Lotissement Lot additionnel	52,00 \$					52,00 \$		La variation de la tarification 2017 tient compte de 2015-2016 sans augmentation
335	URBANISME	Permis de construction - nouvelle construction-résidentiel	Premier logement ou première chambre (résidence à caractère communautaire)	310,00 \$					310,00 \$		La variation de la tarification 2017 tient compte de 2015-2016 sans augmentation (MAX 5 000 \$)
336	URBANISME	Permis de construction - nouvelle construction-résidentiel	- Logement supplémentaire	105,00 \$					105,00 \$		La variation de la tarification 2017 tient compte de 2015-2016 sans augmentation (MAX 5 000 \$)

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
337	URBANISME	Permis de construction - nouvelle construction - résidentiel	- Chambre additionnelle	21,00 \$					21,00 \$		La variation de la tarification 2017 tient compte de 2015-2016 sans augmentation (MAX 5 000 \$)
338	URBANISME	Permis de construction - nouvelle construction	Construction nouvelle (tout autre usage: mixte, commercial, industriel, institutionnel, récréatif et agricole)	2,50 \$					2,50 \$		2,50 \$ du 1 000 \$ déclaré (50\$ minimum / 5000\$ maximum)
339	URBANISME	Permis de construction - autres travaux qu'une nouvelle construction d'un bâtiment principal	Bâtiment principal / bâtiment accessoire / autres structures / clôture / muret /, etc. (agrandissement, rénovation, réparation, transformation de toute sorte, ajout de logements ou chambre dans un bâtiment existant)	2,50 \$					2,50 \$		2,50 \$ du 1 000 \$ déclaré (50\$ minimum / 5000\$ maximum)
340	URBANISME	Permis de construction d'une piscine	Piscine	2,50 \$					2,50 \$		2,50 \$ par 1 000 \$ (50\$ minimum comprenant la plate-forme et la clôture)
341	URBANISME	Certificat d'autorisation	De déménager (sur un autre terrain)	2,50 \$					2,50 \$		2,50\$ du 1 000 \$ déclaré (minimu 50 \$)
342	URBANISME	Certificat d'autorisation	De déplacer (sur le même terrain)	2,50 \$					2,50 \$		2,50\$ du 1 000 \$ déclaré (minimu 50 \$)
343	URBANISME	Certificat d'autorisation	D'installer, modifier ou réparer un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées	2,50 \$					2,50 \$		2,50\$ du 1 000 \$ déclaré (minimu 50 \$)
344	URBANISME	Certificat d'autorisation	Pour un puits	2,50 \$					2,50 \$		2,50\$ du 1 000 \$ déclaré (minimu 50 \$)
345	URBANISME	Certificat d'autorisation	D'autorisation d'afficher	2,50 \$					2,50 \$		2,50 \$ par 1 000 \$ déclaré (50\$ minimum (pour enseignes au mur par établissement sans égard au nombre d'enseignes dans le même permis. Sur poteau, un permis par enseigne)
346	URBANISME	Certificat d'autorisation	D'autorisation de déblayer ou remblayer	2,50 \$					2,50 \$		2,50\$ du 1 000 \$ déclaré (minimu 50 \$)

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
347	URBANISME	Certificat d'autorisation	Pour travaux dans la plaine inondable, la rive et le littoral d'un cours d'eau ou dans une zone d'embâcle	2,50 \$					2,50 \$		2,50\$ du 1 000 \$ déclaré (minimu 50 \$)
348	URBANISME	Certificat d'autorisation	D'aménager une aire de stationnement, une aire de chargement ou déchargement (aménagement, modification, agrandissement, réaménagement, etc.)	2,50 \$					2,50 \$		2,50\$ du 1 000 \$ déclaré (minimu 50 \$)
349	URBANISME	Certificat d'autorisation	De démolir	2,50 \$					2,50 \$		2,50\$ du 1 000 \$ déclaré (minimu 50 \$)
350	URBANISME	Certificat d'autorisation	Pour l'installation d'un équipement	2,50 \$					2,50 \$		2,50\$ du 1 000 \$ déclaré (minimu 50 \$)
351	URBANISME	Certificat d'autorisation	Modification à une installation d'élevage (sans travaux)	52,00 \$					52,00 \$		La variation de la tarificatio 2017 tient compte de 2015-2016 sans augmentation Si travaux requis, tarif pour travaux seulement à payer
352	URBANISME	Certificat d'autorisation	Pour couper des arbres	26,00 \$					26,00 \$		La variation de la tarificatio 2017 tient compte de 2015-2016 sans augmentation Si travaux requis, tarif pour travaux seulement à payer
353	URBANISME	Certificat d'autorisation	Gîte du passant	105,00 \$					105,00 \$		La variation de la tarificatio 2017 tient compte de 2015-2016 sans augmentation
354	URBANISME	Certificat d'autorisation	Résidence deux générations	415,00 \$					415,00 \$		Annuellement. Si le 1er permis est obtenu après le 1er juillet, le tarif est réduit de moitié. Si travaux requis, tarif pour travaux seulement à payer
355	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Événement promotionnel (tente, etc.)	200,00 \$					200,00 \$		Pour chaque période de deux semaines
356	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Vente d'arbres de Noël	200,00 \$					200,00 \$		Montant à payer pour toute la période
357	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Vente saisonnière de fruits et légumes dans un kiosque	200,00 \$					200,00 \$		Tarif pour la période d'installation
358	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Terrasse saisonnière sur l'emprise municipale	200,00 \$					200,00 \$		par année civile

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
359	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Stationnement temporaire	102,00 \$					102,00 \$		Aménagé en vertu de l'article 18,8 rgl 350
360	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Vente-débaras	51,00 \$					51,00 \$		Règlement 14
361	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Bazar, pour organisme local, pour financement	Sans frais							Règlement 14
362	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Arrosage	51,00 \$					51,00 \$		Règlement 74
363	URBANISME	Certificat d'occupation	Nouvel usage commercial dans une résidence	102,00 \$					102,00 \$		Commerce de type I
364	URBANISME	Certificat d'occupation	Nouvel usage autre que le commerce de type I	105,00 \$					105,00 \$		La variation de la tarification 2017 tient compte de 2015-2016 sans augmentation
365	URBANISME	Attestations diverses	Attestation pour installation septique	52,00 \$					52,00 \$		La variation de la tarification 2017 tient compte de 2015-2016 sans augmentation
366	URBANISME	Attestations diverses	Étude demande d'autorisation CPTAQ	205,00 \$					205,00 \$		
367	URBANISME	Attestations diverses	Toute autre attestation (RACJ, SAAQ, zonage, ETC.)	52,00 \$					52,00 \$		
368	URBANISME	Demande de dérogation mineure	- Analyse de la demande	510,00 \$					510,00 \$		
369	URBANISME	Demande de dérogation mineure	- Procédure	306,00 \$					306,00 \$		
370	URBANISME	Demande de modification au règlement d'urbanisme et au plan d'urbanisme	- Analyse de la demande	510,00 \$					510,00 \$		
371	URBANISME	Demande de modification au règlement d'urbanisme et au plan d'urbanisme	- Procédure	2 550,00 \$					2 550,00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
372	URBANISME	Demande de modification au règlement d'urbanisme	- Analyse de la demande	510,00 \$					510,00 \$		

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
373	URBANISME	Demande de modification au règlement d'urbanisme	- Procédure	1 734,00 \$					1 734,00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
374	URBANISME	Demande de modification au règlement de PPCMOI, au plan d'urbanisme et processus d'adoption des résolutions	- Analyse de la demande	510,00 \$					510,00 \$		
375	URBANISME	Demande de modification au règlement de PPCMOI, au plan d'urbanisme et processus d'adoption des résolutions	Procédure de modification au plan d'urbanisme, règlement PPCMOI et d'adoption des résolutions	2 805,00 \$					2 805,00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
376	URBANISME	Demande de modification au règlement PPCMOI et résolutions	- Analyse de la demande	510,00 \$					510,00 \$		
377	URBANISME	Demande de modification au règlement PPCMOI et résolutions	Procédure de modification au règlement PPCMOI et d'adoption des résolutions	2 295,00 \$					2 295,00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
378	URBANISME	Résolutions PPCMOI (sans modification du règlement de base)	- Analyse de la demande	510,00 \$					510,00 \$		
379	URBANISME	Résolutions PPCMOI (sans modification du règlement de base)	Procédure d'adoption des résolutions	1 326,00 \$					1 326,00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
380	URBANISME	Demande de modification au règlement d'usage conditionnel et résolution	- Analyse de la demande	510,00 \$					510,00 \$		
381	URBANISME	Demande de modification au règlement d'usage conditionnel et résolution	Procédure de modification au règlement d'usage conditionnel et d'adoption de la résolution	2 040,00 \$					2 040,00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
382	URBANISME	Résolution d'usage conditionnel (sans modification du règlement de base)	- Analyse de la demande	510,00 \$					510,00 \$		
383	URBANISME	Résolution d'usage conditionnel (sans modification du règlement de base)	Procédure d'adoption de la résolution	1 122,00 \$					1 122,00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
384	URBANISME	Demande de modification au règlement sur les PIIA	- Analyse de la demande	510,00 \$					510,00 \$		
385	URBANISME	Demande de modification au règlement sur les PIIA	- Procédure	1 428,00 \$					1 428,00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
386	URBANISME	Autres demandes diverses	Demande de tolérance	510,00 \$					510,00 \$		Une somme de 500\$ est en plus demandée en dépôt en garantie lorsque la tolérance vise l'installation d'une conduite sous le chemin public (ce montant de dépôt est remboursable une fois l'acte de tolérance signée)
387	URBANISME	Autres demandes diverses	Demande d'acquisition d'un terrain municipal	510,00 \$					510,00 \$		
388	URBANISME	Copie	Copie de toute la matrice graphique	170,33 \$		X	8,52 \$	16,99 \$	195,84 \$		
389	URBANISME	Copie	Feuillet de la matrice graphique	3,80 \$		X	0,19 \$	0,38 \$	4,37 \$		

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
390	URBANISME	Copie	Copie du plan d'urbanisme (incluant cartes)	35,00 \$		X	1,75 \$	3,49 \$	40,24 \$		
391	URBANISME	Copie du plan de zonage	- les 7 feuillets	26,60 \$		X	1,33 \$	2,65 \$	30,58 \$		
392	URBANISME	Copie du plan de zonage	- 1 seul feuillet	3,80 \$		X	0,19 \$	0,38 \$	4,37 \$		
393	URBANISME	Copie du règlement d'urbanisme	Texte et annexes en format 8 1/2 x 11 ou 8 1/2 x 14	0,38 \$		X	0,02 \$	0,04 \$	0,44 \$		
394	URBANISME	Copie du règlement d'urbanisme	Annexes (plans de zonage et autres cartes)	3,80 \$		X	0,19 \$	0,38 \$	4,37 \$		
395	URBANISME	Copie du règlement d'urbanisme	Grilles de spécifications	0,38 \$		X	0,02 \$	0,04 \$	0,44 \$		
396	URBANISME	Divers	Bac 240 litres VERT OU BRUN	79,80 \$					79,80 \$		Non taxable aux citoyens de Ville, car service obligatoire Prix d'achat 69,27 \$ + 14 % de frais de gestion
397	URBANISME	Divers	Bacs 240 litres VERTS USAGÉS	22,80 \$		X	1,00 \$	2,00 \$	25,80 \$		Normalement, vendu seulement aux autres municipalités
398	URBANISME	Divers	Bacs 360 litres VERTS	79,80 \$					79,80 \$		Taxable si vendu à SER et autres autres citoyens de la Ville Prix d'achat 66,97 \$ + 14 % de frais de gestion
399	URBANISME	Conteneur de transport dans l'aire d'entreposage de type D	Premier conteneur Autres conteneurs - montant en gradation de 100\$ pour chaque conteneur additionnel (400\$ pour second, 500\$ pour 3e, etc.)	306,00 \$					306,00 \$		Si le premier permis est obtenu après le 1er juillet le tarif est réduit de 50 %
400	URBANISME	Bac de récupération de vêtements	organisme local sans appui d'un organisme ou d'une communauté religieuse	1 020,00 \$	par bac				1 020,00 \$		Référence au règlement 350
401	URBANISME	Bac de récupération de vêtements	Organismes avec résolution - organisme local								
402	URBANISME	Service de recyclage ICI	Service annuel - pour 1 bac de 360 l ou 2 bacs de 240 l	87,72 \$					87,70 \$		Coût du fournisseur 35,88 \$ par unité + taxes
403	URBANISME	Service de recyclage ICI	Service annuel - pour 2 bacs de 360 l ou 4 bacs de 240 l	175,44 \$					175,45 \$		2 x 86 \$ en 2016
404	URBANISME	Service de recyclage ICI	Service annuel - pour 3 bacs de 360 l ou 6 bacs de 240 l	263,16 \$					263,15 \$		3 x 86 \$ en 2016
405	URBANISME	Service de recyclage ICI	Service annuel - pour 4 bacs de 360 l ou 8 bacs de 240 l	350,88 \$					350,90 \$		4 x 86 \$ en 2016

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2017	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TAXES INCLUSES	Frais d'admin. 14 %	Remarques
406	URBANISME	Service de recyclage ICI	Service annuel - pour 5 bacs de 360 l ou 10 bacs de 240 l	438,60 \$					438,60 \$		5 x 86 \$ en 2016

**(telle que modifiée par le règlement numéro 497 adopté le 21 décembre 2015
Et abrogée par le règlement numéro 525 adopté le 19 décembre 2016)**

ANNEXE III– CATEGORIE DE BATIMENTS

(Telle que modifiée par règlement numéro 366 adopté le 17 janvier 2011 et par règlement numéro 473 adopté le 15 décembre 2014)

Catégorie	Usage	Type de bâtiment	Exemples
1 / Risques faibles	Résidentiel	Bâtiments de un ou de deux (2) étages, de un ou de deux (2) logements, isolés ou jumelés.	<ul style="list-style-type: none"> - cottage - bungalow
2 / Risques moyens	Résidentiel Commercial	<p>Bâtiments résidentiels d'au plus trois (3) étages et répondant à au moins un des critères suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> i) 3 à 8 logements, isolés ou jumelés; ii) 8 logements ou moins en rangée; iii) isolé et abritant un local commercial. <p>Bâtiments commerciaux d'au plus deux (2) étages, isolés, avec ou sans logement résidentiel et dont l'aire au sol est inférieure à 600 m².</p>	<ul style="list-style-type: none"> - maison individuelle en rangée - quadruplex isolé sur 2 étages - triplex isolé avec petit commerce
3 / Risques élevés	Résidentiel Commercial Industriel	<p>Bâtiments résidentiels d'au plus six (6) étages et répondant à au moins un des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) 8 logements ou moins, de 4 à 6 étages ; ii) 9 logements au plus, de 1 à 6 étages ; iii) maison de chambres (de neuf (9) chambres ou moins) ; iv) en rangée ou jumelés et abritant au moins 1 local commercial ; v) avec hangar. <p>Bâtiments commerciaux ou industriels d'au plus six (6) étages et répondant à au moins un des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) en rangée ou jumelés, avec ou sans logement résidentiel ; ii) isolé, de 3 à 6 étages, avec ou sans logement résidentiel ; iii) l'aire au sol est supérieure à 600m² et sans quantité significative de matières dangereuses. 	<ul style="list-style-type: none"> - duplex en rangée avec hangar ; - immeuble de 9 logements sur 3 étages ; - quintuplex en rangée sur 4 étages ; - triplex en rangée avec petit commerce ; - commerce d'alimentation ; - petit commerce de quartier en rangée ou jumelé
4 / Risques très élevés	Résidentiel Commercial Industriel Institutionnel	<p>Bâtiments répondant à au moins un des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Sept (7) étages ou plus ou de 23 mètres de hauteur ; ii) maison de chambres (de plus de 9 chambres) ; iii) institution où les occupants ne peuvent évacuer les lieux eux-mêmes en raison de leur âge, d'un handicap ou parce qu'ils se trouvent à un endroit dont ils ne peuvent sortir seuls ; iv) présentant un risque élevé de conflagration ; v) dont l'impact d'un sinistre est susceptible d'affecter le fonctionnement de la Ville. 	<ul style="list-style-type: none"> - aéroport - aqueduc